

**Société Centrale Canine**  
Fédération reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère de l'agriculture  
*Siège social* : 155 avenue Jean Jaurès 93535 – Aubervilliers Cedex.

## COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

### Chiens de berger et de garde.

\*\*\*

<b><i>Championnat des DOM/TOM en ring 2011.</i></b>
---

*Note d'organisation en date du 18 janvier 2011.*

**Référence** : Le cahier des charges des championnats de France des disciplines pratiquées sous couvert de la CUN "cbg".

**Préambule** : Organisé sous l'égide de la Société Centrale Canine et de la Société Canine de Franche-Comté, avec le soutien technique et logistique du Centre canin de Chemaudin, le championnat des DOM/TOM en ring 2011 se déroulera les samedi 18 et dimanche 19 juin, sur les terrains de sport de la ville de Chemaudin (Département du Doubs Terrains : rue du stade - accès fléché).

#### 1. **Composition du comité d'organisation du championnat des DOM/TOM 2011**

☞ Le comité d'organisation du championnat des DOM/TOM 2011 est placé sous la présidence de Monsieur Jacques **Brosselard**, Président du comité d'organisation de la finale Ring et Président du club de Chemaudin. Le Centre canin de Chemaudin est support logistique de l'organisation

*Correspondant pour l'organisation de la manifestation et la réception des officiels et concurrents :*

Madame Cécile **Brosselard**

Cidex 9

25720 – Larnod

Tel 03 81 57 22 09 ou 06 43 69 51 47

Mail : [cecile.brosselard@wanadoo.fr](mailto:cecile.brosselard@wanadoo.fr)

Renseignements divers également sur : [domtom@finalering2011.fr](mailto:domtom@finalering2011.fr)

Le représentant de la CUN "cbg", correspondant du comité d'organisation du championnat des DOM/TOM 2011 *dans sa partie technique* est le responsable des DOM/TOM désigné par la CUN "cbg". En amont de la compétition, il est chargé d'élaborer le formulaire de la feuille d'engagement au concours, de réceptionner les engagements des concurrents Domiens et de commander les gilets de conducteurs auprès du coordinateur des grands événements de la CUN "cbg".

Toutes les questions relatives à l'**organisation générale de cette manifestation**, en particulier le financement et les modalités de remboursement des différentes prestations aux ayant droit ( juge, HA, compétiteurs Domiens,... ) par la SCC ou la CUN "cbg" seront traitées par Monsieur Pierre **Rouillon**, coordinateur des grands événements de la CUN "cbg" en liaison avec le comité d'organisation.

## 2. Jury :

Désigné par le Groupe de Travail en Ring, le jury de ce championnat des DOM/TOM 2011 sera composé de :

- Monsieur Michel **Beyer** , juge et président du jury
- Monsieur Michel **Rivière**, juge au contact
- Monsieur Fernando **Dosta** , homme assistant de niveau 3
- Monsieur Cédric **Haultcoeur** , homme assistant de niveau 3.
- (et un HA sélectionné niveau II en qualité de remplaçant, choisi par l'organisateur du championnat des DOM/TOM avec l'accord du GTR)

Le commissaire aux concurrents sera choisi par le club organisateur selon les critères contenus au règlement de la discipline.

## 3. Accueil, hébergement et restauration des concurrents Domiens.

*Rappel des principes proposés par la CUN "cbg" et adoptés par le comité de la SCC (CF CR CUN "cbg" du 8 juillet et du 19 novembre 2010)*

En matière de soutien à l'hébergement et à la restauration, afin de donner davantage d'autonomie aux compétiteurs Domiens participant au championnat des DOM/TOM dans le choix de leur hébergement et de l'organisation de leur séjour sur le territoire métropolitain il sera alloué directement à chacun d'eux l'aide financière telle que définie par la CUN "cbg" soit 500€/compétiteur /séjour en métropole. Cette allocation sera réglée à chacune des SCR Domiennes à l'issue du championnat au prorata du nombre de participants ; à charge des SCR concernées de pourvoir à la répartition individuelle de cette allocation "a posteriori".

Dans cette perspective, les compétiteurs Domiens gèreront eux-mêmes leurs besoins d'hébergement et de restauration. Ils pourront être aidés dans ce sens par l'organisateur du championnat (contacts locaux, syndicats d'initiative, offices du tourisme, choix des hôtels, gîtes, etc...toutes informations utiles accessibles à partir du site de la SC de Franche-Comté)

**Une seule contrainte : Ils acquittent eux-mêmes, pendant leur séjour sur le territoire métropolitain, les dépenses afférentes à leur hébergement et restauration.**

*Clause particulière:* Mise en place d'une *régie d'avance* pour permettre aux compétiteurs Domiens susceptibles de s'engager dans le championnat des DOM/TOM, de percevoir, si besoin est, avant leur séjour en métropole, l'équivalent de 50% de la subvention de séjour, soit 250€. La gestion de cette régie d'avance est confiée au responsable des DOM/TOM de la CUN "cbg" en liaison avec les SCR Domiennes.

### 31. Pour le championnat des DOM/TOM

☞ L' **accueil des compétiteurs Domiens** engagés au championnat des DOM/TOM sera assurée par le comité d'organisation à partir du **Vendredi 17 juin après-midi**, selon des modalités précisées, en préalable, sur le site "internet" dévolu à cet effet et rappelées succinctement ci-après :

- 15h00 : Tirage au sort des exercices et ordre de passage des concurrents,
- 16h00 : Traçage du terrain, réglage du travail des HA,
- 18h15 : Apéritif de bienvenue.

22 : Pour la finale du championnat de France des 25 et 26 juin.

☞ Le compétiteur Domien de l'échelon 3, qui aura été sélectionné pour participer au concours de la finale du championnat de France en ring sera pris en charge par l'organisation de la Finale au même titre que les concurrents finalistes métropolitains. Dans ce contexte, l'aide financière au séjour allouée à ce compétiteur est ramenée à 250€.

*Nota : Les membres des équipes Domiennes issues du championnat des DOM/TOM participant à la compétition des Grands Prix des 25 et 26 juin percevront l'intégralité de la subvention CUN-CBG (500€) mais ne seront pas pris en compte par l'organisateur de la finale en Ring au point de vue restauration et hébergement.*

#### **4. Aide financière allouée par la Société Centrale Canine aux compétiteurs Domiens dans le cadre de leur déplacement en métropole à l'occasion du championnat des DOM/TOM 2011.**

Le comité de la SCC a admis le principe d'aider pécuniairement les compétiteurs Domiens qui participent au championnat des DOM/TOM en 2011 en finançant une partie de leur billet d'avion. Cette aide forfaitaire et individuelle qui concerne le voyage AR est déterminée de la façon suivante :

- ☞ Compétiteur Domien en provenance de la Guadeloupe ou de la Martinique = 300€
- ☞ Compétiteur Domien en provenance de la Guyane : 350€
- ☞ Compétiteur Domien en provenance de la Réunion : 400€
- ☞ Etude au cas par cas pour les compétiteurs issus des SCR autres que celles dénommées ci-dessus.

✓ Cette participation financière de la SCC sera versée globalement aux sociétés canines régionales des DOM/TOM, à l'issue du championnat de France en ring, en fonction et au prorata du nombre de participants issus de chacune de ces SCR.

#### **5. Conditions requises pour qu'un compétiteur Domien puisse participer au championnat des DOM/TOM**

**Pour participer au championnat des DOM-TOM** (et prétendre implicitement aux aides financières accordées par la CUN "cbg" et la SCC) :

**- En échelon 3 :** Pour participer au championnat des DOM/TOM, le chien devra avoir effectué 3 concours au moins, dans un département d'Outre-Mer, dont le championnat régional sous **deux** juges différents. Le concurrent devra justifier d'un pointage minimum de 320 points sur l'un de ces trois concours, soit le qualificatif "excellent".

Ces conditions devront être obtenues dans l'année cynophile qui va du 30 juin de l'année antérieure à la Coupe des DOM-TOM au 4ème week end précédant la Finale de la Coupe de France en Ring (date LIMITE des engagements à la Coupe des DOM-TOM).

Le vainqueur de la Coupe des DOM-TOM en Ring 3 se verra attribuer le titre de « **Champion des DOM-TOM en Ring 3** » et sera sélectionné pour participer à la Coupe de France la semaine suivante.

#### **RAPPEL :**

**1.** Le concurrent Domien sélectionné pour la finale du championnat de France en ring participe au classement de la Coupe de France en ring mais ne peut prendre part au classement du championnat de France dès lors qu'il n'est pas issu des concours sélectifs métropolitains.

#### **2. SELECTION COUPE ET CHAMPIONNAT :**

Il est possible pour un compétiteur domien de participer aux concours sélectifs de métropole. Dans cette perspective, ce compétiteur sera rattaché à un groupe de son choix, et ne sera pas comptabilisé

dans le nombre de chiens autorisés à participer dans ce groupe (CF réglementation actuelle fixant les limites de participation à 30 chiens/groupe + 1 concurrent Domien éventuellement) Ce concurrent Domien devra bien entendu respecter les conditions générales de sélection et de participation aux concours sélectifs.

Au cas où ce concurrent Domien participant aux sélectifs en métropole se qualifie pour la finale du championnat- de France en ring, il pourrait au même titre que n'importe quel autre concurrent métropolitain, prétendre au titre de "CHAMPION DE FRANCE".

Par ailleurs, si ce concurrent Domien se qualifie à la finale du championnat de France par le processus normal des concours sélectifs, il pourrait également participer au championnat des DOM/TOM à la condition qu'il remplisse les critères prévus à cet effet. (conditions de résidence et d'appartenance à un club des DOM/TOM). Si le compétiteur lauréat du championnat des DOM/TOM en échelon 3 est autre que le concurrent Domien sélectionné par la procédure des concours sélectifs, il pourrait également participer à la Coupe de France en ring. Dans ce cas précis, il serait admis que deux concurrents Domiens participent à la finale du championnat de France en ring.

Il va de soi que le concurrent Domien souhaitant participer à la finale du championnat de France par le biais des concours sélectifs en métropole, ne pourrait prétendre à se qualifier à la coupe de France par l'autre moyen du championnat des DOM TOM même s'il en était déclaré le vainqueur. Il pourrait prétendre au titre de champion des DOM/TOM mais c'est le premier concurrent suivant dans le classement du championnat des DOM/TOM et n'ayant pas participé aux sélectifs qui serait sélectionné à la finale du championnat de France en ring.

**- en échelon 1 et 2 :** le chien devra avoir effectué au minimum 2 concours en échelon 1 ou en échelon 2 ou en échelon 1 et 2, dans un département d'Outre-mer. Il devra justifier sur ces 2 concours, du qualificatif « excellent » (160 points en échelon 1 et 240 en échelon 2) sous 2 juges différents.

Il devra obligatoirement avoir participé à son Championnat Régional dans l'échelon où il est appelé à concourir lors du championnat des DOM/TOM.

Cette condition devient naturellement caduque si le chien n'est pas encore en condition de concourir (chien non encore breveté) à la date du Championnat Régional.

Ces conditions devront être obtenues dans l'année cynophile qui va du 30 juin de l'année antérieure à la Coupe des DOM-TOM au 4ème weekend précédant la Finale de la Coupe de France en Ring (date LIMITE des engagements à la Coupe des DOM).

Le vainqueur de la Coupe des DOM-TOM en Ring 1 et 2 se verra attribué le titre de « **Champion des DOM-TOM Ring 1** » ou de « **Champion des DOM-TOM Ring 2** ».

**Différents cas de figure :**

*Nota : Les concurrents des échelons 1 et 2 du championnat des DOM/TOM ayant participé par ailleurs à la coupe des clubs par équipe sur le territoire de leur SC d'appartenance pourront également participer par binôme constitué à la finale de la coupe des clubs organisée dans le cadre de la finale du championnat de France en ring.*

### **1 - Les 2 concours avec qualificatif « excellent » ont été obtenus tous les 2 en échelon 1**

La participation du chien à la Coupe des DOM-TOM pourra alors se faire **en échelon 1 ou en échelon 2** (si le concurrent compte changer d'échelon à l'occasion de la Coupe des DOM-TOM). Il rentrera alors en compétition pour l'obtention du titre de « Champion des DOM-TOM Ring 1 ou Ring 2 » en fonction de l'échelon dans lequel il est engagé. En aucun cas il ne pourra concourir dans les 2 échelons et briguer les 2 titres.

### **2 - les 2 concours avec qualificatif « excellent » ont été obtenus tous les 2 en échelon 2**

La participation du chien à la Coupe des DOM ne pourra alors se faire **qu'en échelon 2**.

Si son conducteur décide néanmoins de concourir en Ring 3 (sans remplir les conditions permettant l'accès à la Coupe des DOM en Ring 3 – voir article 1) il ne pourra pas prétendre au titre de « Champion des DOM-TOM Ring 3 » et espérer représenter les DOM-TOM à la Coupe de France en Ring.

**3 - si sur les 2 concours avec qualificatif « excellent » 1 seul a été obtenu en échelon 2**

La participation du chien à la Coupe des DOM-TOM pourra alors se faire **en échelon 1 ou en échelon 2**. Il rentrera alors en compétition pour l'obtention du titre de « Champion des DOM-TOM Ring 1 ou Ring 2 » en fonction de l'échelon dans lequel il est engagé. En aucun cas il ne pourra concourir dans les 2 échelons et briguer les 2 titres.

**Condition supplémentaire NECESSAIRE ET OBLIGATOIRE pour les 3 échelons :** le conducteur et propriétaire du chien devra être résidant Dom-Tom depuis plus d'un an (c'est-à-dire que son domicile fiscal est en Dom-Tom – CF prescriptions contenues au cahier des charges).

**NB :** La participation « officielle » à la Coupe des DOM-TOM sera réservée aux seules équipes conducteur+chien remplissant les conditions ci-dessus.

☞ Les chiens seront engagés au championnat des DOM/TOM aux conditions requises ci-dessus et sous la responsabilité des Présidents de CUR d'appartenance des conducteurs.

**Le championnat des DOM/TOM est ouvert exclusivement aux concurrents Domiens, tous échelons confondus.**

**Pièces jointes :**

Formulaires des feuilles d'engagement au championnat des DOM/TOM 2011(championnat et hors championnat)

Michel CHIRAT  
Secrétaire Général de la CUN "cbg"

**Destinataires :**

- M le Président de la CUN "cbg"
- M le coordinateur des Grands Evènements de la CUN "cbg"
- M le responsable du GTR
- M le responsable du comité d'organisation du championnat des DOM/TOM 2011
- SCR des DOM/TOM sous couvert des Présidents de CUR respectifs
- Tous membres du GTR.
- A/C